



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230525-DBC20230525_04-DE
Reçu le 14/06/2023
Publié le 14/06/2023

N° DBC 20230525-04

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Patrick SAUZEDDE, Rachel BOURNIER, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ, Christophe DOS SANTOS, Michel GONIN.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

23

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 23

Membres du Bureau absents excusés :

Bernard VIGNAUD, Helene BOUDON, Didier ROMEUF (représenté par Christophe DOS SANTOS), Sylvain HERMAN, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Caroline GUELON, Serge THEALLIER, Didier CORNET.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Jean Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE
PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;
Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

AR Prefecture

063-200070712-20230525-DBC20230525_04-DE
Reçu le 14/06/2023
Publié le 14/06/2023

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 3 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Martine MARGER Y	PO	Bonjean 63250 ARCONSAT	2 353,00 €	10 % Autonomie	235,00 €
Paul DOZOLME	PO	9, route des Gravier s 63250 CELLES-SUR-DUROLLE	4 003,00 €	10 % Autonomie	400,00 €
Pierrette DELAY	PO	7, Place Salvador Allende 63300 THIERS	13 201,45 €	10 % Economie d'énergie	1 320,00 €
				/	1 955.00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **1 955,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres présents :23

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre :0

Abstentions : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

